

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



2025

BILAN DE L'ANNÉE

Caisse de retraites des personnels
de l'Opéra national de Paris

2026



NOTE AUX LECTEURS

Nous avons le plaisir de vous adresser le rapport d'activité de la Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris qui présente les principaux projets et actions qui ont mobilisé la Caisse en 2025.

Nous poursuivons nos efforts en matière de préservation de l'environnement, en conformité avec le dispositif « service public écoresponsable », qui lie tout organisme de Sécurité sociale. Aussi, il a été fait le choix de réduire au maximum le nombre d'exemplaires imprimés et de favoriser largement la diffusion du rapport par mail.

Ce rapport est également disponible sur notre site internet www.cropera.fr. Si vous souhaitez cependant disposer d'un exemplaire papier, vous pouvez nous adresser votre demande à contact@cropera.fr.

L'Édito de la Présidente	01
Les séances du Conseil d'administration et des commissions	02
Le mot de la Directrice	04
Les chiffres clefs de la Caisse de retraites	05
PARTIE 1. Une stabilité de l'équipe propice à un environnement de travail performant	06
1.1 La mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale des organismes (RSO)	
1.2 Un contrôle interne de plus en plus performant	
1.3 Des projets informatiques en lien avec un renforcement de la sécurisation des activités	
PARTIE 2. Une amélioration continue de la relation avec les assurés grâce à la mise en œuvre d'actions issues des enquêtes de satisfaction	10
2.1 La mise en œuvre d'actions issues de l'analyse des résultats des deux enquêtes de satisfaction	
2.2 Les données chiffrées de l'accueil des assurés	
2.3 Les données chiffrées de l'action sociale en 2025	
PARTIE 3. Les données statistiques du régime spécial en 2025	14
3.1 Les chiffres clefs de la gestion technique	
3.2 Les cotisants du régime	
3.3 Les pensionnés du régime	
3.4 Le rapport démographique du régime	
PARTIE 4. La situation comptable et financière du régime	20
4.1 Des charges de pension qui continuent leur progression mais de façon plus contenue tandis que la gestion administrative reste maîtrisée	
4.2 Des ressources dynamiques	
4.3 Un redressement des comptes qui se poursuit	
4.4 Situation patrimoniale et compte de résultats	



L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de notre Caisse de retraites, portée notamment par la mise en œuvre du plan d'actions issu de l'analyse approfondie des résultats des enquêtes de satisfaction réalisées en 2024. Aussi, plusieurs initiatives structurantes ont été déployées à destination des salariés de l'Opéra national de Paris. Les « corners », qui se sont tenus à Bastille et Garnier, ont permis d'apporter une information claire et accessible sur les droits à la retraite et les dispositifs existants. Cette offre a été complétée par un webinar consacré à l'utilisation de l'estimateur de retraite et par l'organisation de rendez-vous personnalisés directement sur le lieu de travail. J'en profite pour remercier vivement les services de l'Opéra pour leur appui qui a garanti la réussite de cette démarche d'information.

Pour les pensionnés, l'année a été marquée par le renforcement de notre communication, avec le déploiement de campagnes ciblées, notamment par e-mailing. Celles-ci ont porté sur des thématiques telles que les prestations d'action sociale ou encore le prélèvement à la source, contribuant à une meilleure information et appropriation des dispositifs.

Par ailleurs, 2025 a été une année de travail approfondi sur l'évolution de notre action sociale, dont les nouvelles modalités entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Cette refonte vise à mieux prendre en compte la diversité des situations, à travers l'instauration de tranches de revenus plus adaptées, notamment pour les foyers de plus de deux personnes.

Elle intègre également de manière renforcée les enjeux liés au handicap, à la santé, ainsi qu'aux besoins en matière d'habitat et de vie quotidienne, en cohérence avec les orientations des autres régimes, qu'il s'agisse des régimes spéciaux ou du régime général.

L'année 2025 marque également la dernière année de mandature du Conseil d'administration issu des élections de février 2023. À ce titre, je tiens à saluer tout particulièrement l'engagement et l'implication des membres élus du personnel, dont la contribution a été déterminante dans la conduite de nos actions au cours de ces trois années.

Enfin, nous pouvons collectivement nous réjouir d'un signal très positif pour notre régime : les droits sur places, l'une de ses sources de financement, ont franchi à nouveau la barre symbolique du million d'euros. Ce résultat témoigne du succès des représentations et du rayonnement de l'Opéra national de Paris.

La Caisse de retraites peut envisager 2026 avec confiance, poursuivant ainsi son engagement au service de ses assurés avec exigence et responsabilité.

ISABELLE DE SILVA

**PRÉSIDENTE
DE LA CAISSE DE RETRAITES
DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS**

LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSIONS

01 LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trois séances se sont tenues en 2025, comme en 2024.

CA DU 07 AVRIL 2025

- Présentation de l'exécution budgétaire 2024
 - Présentation du compte financier 2024
 - Avis du Commissaire aux comptes sur les comptes 2024
 - Approbation du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2024
- Présentation du rapport d'audit et du document unique de contrôle interne

Le Commissaire aux comptes a certifié sans réserve les comptes 2024 de la Caisse.

Le Conseil d'administration a approuvé le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice 2024.

CA DU 17 JUIN 2025

- Actualités de la Caisse
- Les chantiers du contrôle interne et de la maîtrise des risques
- Présentation du rapport d'activité 2024 de la Caisse de retraites
- Présentation de la démarche d'enquête de satisfaction 2024

CA DU 15 DÉCEMBRE 2025

- Actualités de la Caisse
- Les élections du nouveau Conseil d'administration
- Présentation des prévisions d'exécution du budget au 31 décembre 2025
- Présentation du budget prévisionnel 2026
- Bilan 2025 et projection 2026 de la trésorerie
- Proposition de modernisation de la grille et des barèmes d'action sociale afin de mieux prendre en compte l'autonomie, le handicap et la santé
- Point d'avancée sur l'étude actuarielle du régime

Le Conseil d'administration a approuvé le budget initial 2026 de gestion administrative et d'action sociale.

Le Conseil d'administration a approuvé le groupement de commande relatif au marché public de commissaire aux comptes.

Le Conseil d'administration a approuvé des admissions en non-valeur de créances.

Le Conseil d'administration a approuvé la nouvelle grille et les nouveaux barèmes d'action sociale.

02 LA COMMISSION D'INAPTITUDE EN 2025

Trois commissions d'inaptitude se sont tenues en 2025 ; elles ont examiné 5 dossiers le 6 mars, le 11 juin, et le 4 décembre. Elles ont approuvé quatre pensions anticipées au titre de l'inaptitude.

03 LA COMMISSION DE RECOURS AMIABLE EN 2025

Une commission s'est tenue le 6 mai 2025, donnant droit au recours d'un assuré contre une décision de la Caisse.

FOCUS 2026

LES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la Caisse de retraites est renouvelé tous les 3 ans. Il est arrivé au terme de son mandat le 31 décembre 2025. Des élections sont organisées le 21 janvier 2026 au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille. Trois commissions d'organisation (COE) associant la CR Opéra et l'Opéra se sont tenues pour préparer les élections.



LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2025 aura été particulièrement riche en réalisations pour la Caisse de retraites. Elle s'inscrit dans le contexte symbolique fort des 80 ans de la Sécurité sociale à laquelle nous sommes fiers de contribuer en tant qu'organisme pleinement engagé au service de la solidarité et de la protection sociale. Dans cette volonté d'ouverture et de transmission, la Caisse a accueilli un stagiaire de classe de troisième, participant ainsi à la découverte de nos missions par les plus jeunes et à la valorisation de nos métiers.

Après plusieurs années marquées par des mouvements d'effectif, l'année 2025 s'est distinguée par une plus grande stabilité. Ce contexte favorable a permis d'engager collectivement une réflexion de fond autour de la responsabilité sociétale des organismes (RSO). L'équipe de la Caisse de retraites de l'Opéra a ainsi partagé une vision commune de cette notion, en identifiant des axes concrets d'actions : le bien-être et la sécurité au travail mais aussi la formation professionnelle. Ainsi, plusieurs formations ont été suivies, dont certaines diplômantes, en matière de contrôle interne et de contentieux de la sécurité sociale.

Je tiens à saluer et féliciter chaleureusement les collaboratrices qui se sont engagées dans ces parcours exigeants. Leur investissement contribue directement au renforcement du professionnalisme et des compétences de notre Caisse. Cette démarche collective participe à nous préparer à relever de nouveaux défis, toujours au service de nos assurés.

Je vous laisse maintenant découvrir l'activité de la Caisse en 2025 en vous souhaitant une bonne lecture !

CHRISTELLE NICOLAS

**DIRECTRICE DE LA CAISSE DE RETRAITES
DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS**

LES CHIFFRES CLÉS 2025

97

PENSIONS LIQUIDÉES

48

DOSSIERS
DÉPOSÉS DANS
LA DRL / DRV

demandes de pension en ligne



206

AIDES
FINANCIÈRES
ACCORDÉES

0

RÉSERVE OU
RECOMMANDATION :
LES COMPTES 2025
SONT CERTIFIÉS

1 007 K€

DROITS
SUR PLACES



39.8 M^o€

BUDGET TOTAL

UNE STABILITÉ DE L'ÉQUIPE PROPICE À UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PERFORMANT

01 LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISMES (RSO)

Après une année 2024 traversée par de forts mouvements de personnel, le besoin est apparu au sein de l'équipe de se recentrer sur le collectif de travail.

A cet égard, une démarche en faveur de la RSO a été engagée, en mettant l'accent sur son volet « social ». L'équipe de la CR Opéra s'est entendue sur ce que revêtait cette notion, et des exemples d'initiatives sociales RSO ont été posés : la santé et la sécurité au travail, la formation, le bien-être au travail etc. Il a alors été déterminé que la CR Opéra axerait particulièrement ses engagements sur ces items en 2025, au premier rang duquel, la formation professionnelle.

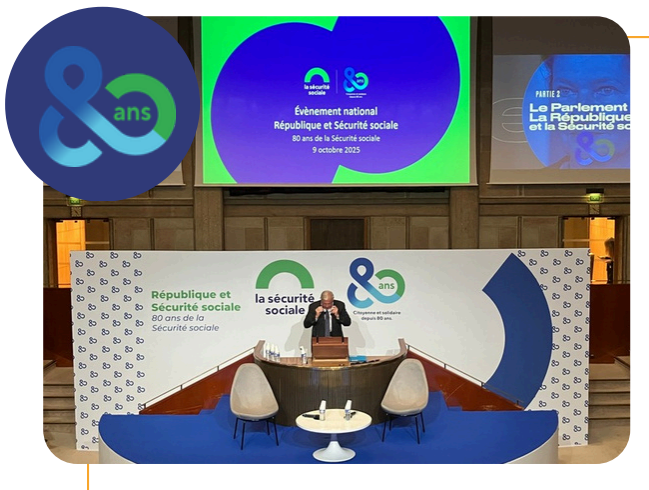
- La responsable Production et Réglementation a suivi les cours de Contentieux de la Sécurité sociale à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Cette formation d'une durée de 150 heures en présentiel, a abouti à la délivrance d'un Diplôme Universitaire (DU).
- La fondée de pouvoir a intégré le MBA « Management des Risques et Contrôle », dispensé par le département de formation continue de l'Université Paris Dauphine durant l'année scolaire 2025/2026. Cette formation, à forte dominante contrôle, audit et gestion des risques, s'inscrit pleinement dans les orientations issues de l'audit du dispositif interne de la Caisse réalisé par la CPRPF.

L'engagement de deux collaboratrices dans des formations diplômantes particulièrement exigeantes, tant par leur niveau académique que par l'investissement en temps qu'elles requièrent, aussi bien pour les collaboratrices que pour l'organisation de la Caisse, témoigne de la volonté affirmée de la Caisse de développer les compétences et la professionnalisation de ses équipes.



Remise de diplôme (10/12/2025)

- Tous les collaborateurs ont suivi une formation en e-learning sur la thématique de la lutte contre la fraude, intitulée « Sensibilisation à la lutte contre la fraude » proposée par l'Ucanss et la Micaf et assurée par l'institut 4.10.
- La responsable Production et Réglementation a participé à une journée d'immersion organisée par la CNAV au sein du service « Gestion des flux entrants », en charge de la réception des demandes dans l'applicatif RINA utilisé pour la reconstitution des carrières à l'étranger.
- La responsable Relation des assurés et Action sociale a participé à une immersion « Découverte des activités des opérateurs vie » organisée par la CNAV.



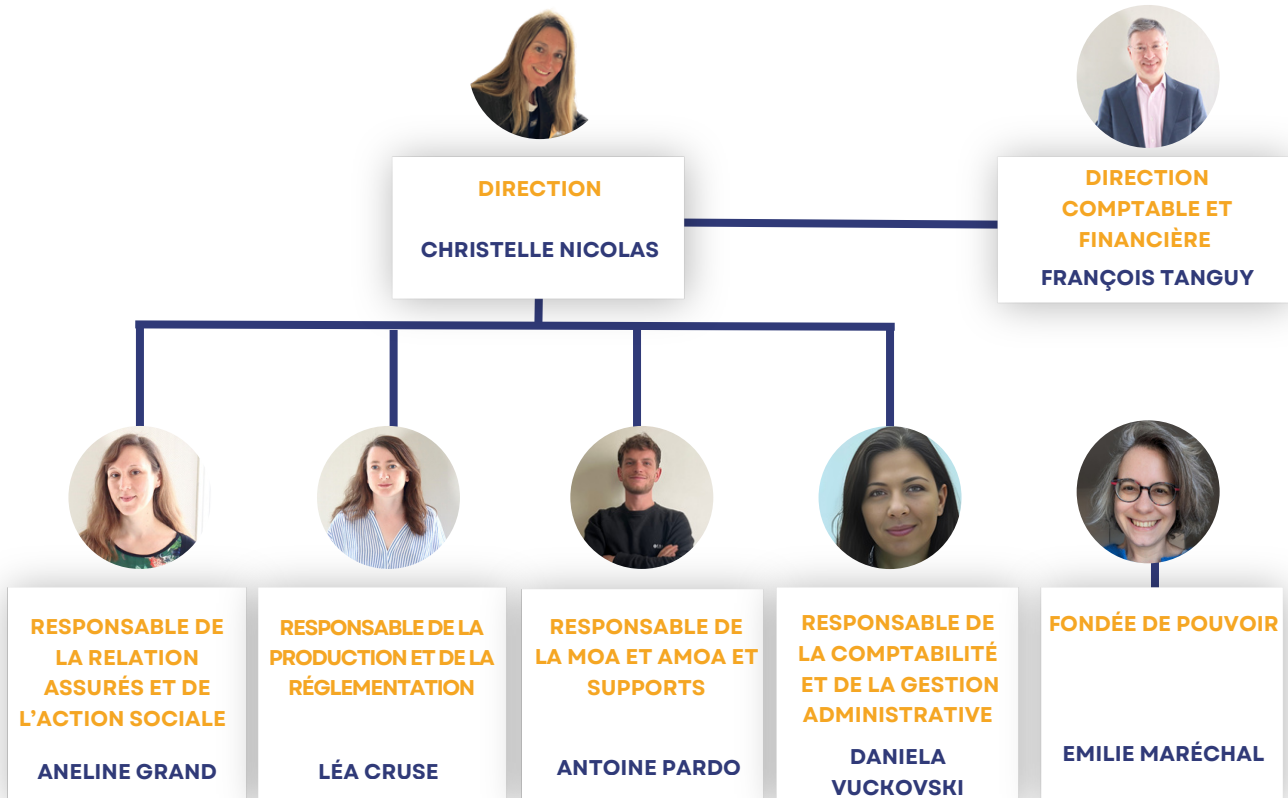
80 ans de la Sécurité sociale (9/10/2025)



Accueil de Stanislas - stage de 3ème

Cette volonté d'ouverture s'est également traduite en fin d'année par l'accueil d'un stagiaire de classe de troisième durant une semaine. Il a pu découvrir les missions de la Caisse, et l'occasion a été donnée aux collaborateurs de valoriser leurs métiers et transmettre leurs connaissances, l'année où la Sécurité sociale fêtait ses 80 ans.

L'organigramme 2025



02 UN CONTRÔLE INTERNE DE PLUS EN PLUS PERFORMANT

L'année 2025 a été caractérisée par plusieurs avancées et initiatives en matière de contrôle interne.

Renforcement du pilotage du contrôle interne

- Actualisation du tableau de bord du contrôle interne
- Mise en œuvre de la méthodologie d'évaluation des risques
- Actualisation de la cotation des risques
- Sélectivité accrue dans le périmètre des risques

Poursuite du développement des mesures de couverture des risques

- Déploiement des processus relatifs à « l'Accueil des assurés » et à la « Sécurisation des biens et des personnes »
- Fiabilisation de l'applicatif métier dédié à la gestion des pensionnés
- Contrôle de prévention des RIB susceptibles d'être frauduleux
- Réalisation de contrôles spécifiques
- Expérimentation de contrôles par échantillonnage de la liquidation des réversions dites simples



Les observations et les recommandations du rapport de l'audit de la démarche du contrôle interne réalisé par le service d'audit de la CPRPF à l'initiative de la CR Opéra, dans le cadre de l'offre d'ETP mutualisés entre les régimes spéciaux, ont irrigué l'ensemble des actions menées tout au long de l'année 2025. En outre, elles ont contribué à l'inscription de la fondée de pouvoir au MBA « Risques et Contrôle interne » délivré à Dauphine.

L'actualisation continue du Document unique de Contrôle interne (DUCI)

Ce document qui rassemble depuis 2024 dans un seul livrable l'ensemble de la documentation relative au contrôle interne de la Caisse a fait l'objet en 2025 d'un certain remaniement afin de faciliter sa lecture et sa cohérence.

Il est réalisé en application de l'article D 114-4-16 du code de la sécurité sociale (décret du 30 septembre 2022).

Comme en 2024, le Commissaire aux comptes a certifié sans réserve les comptes 2025 de la Caisse.

03 DES PROJETS INFORMATIQUES EN LIEN AVEC UN RENFORCEMENT DE LA SÉCURISATION DES ACTIVITÉS CPRPF

Une grande partie des projets informatiques menés en 2025 avec la CPRPF a consisté à renforcer la sécurisation des activités et la qualité de service.

A cet égard, l'annexe SI de la convention d'infogérance informatique qui lie la CPRPF et la CR Opéra a été amendée afin d'intégrer les dispositifs et services mis en place à la CPRPF pour la sécurité des systèmes d'information.

Les principaux projets informatiques

- Archivage des bulletins de pension
- Déploiement de la nouvelle structure RDS (système de transmission des données numériques)
- Mise à jour du processus des systèmes d'information
- Déploiement de deux interfaces pour la lecture des données relatives aux cotisants et aux pensionnés
- Projet de déploiement Windows 11 (en cours)

QUELQUES CHIFFRES CLEFS

13

comités de suivis techniques
+ 1 comité stratégique

43

jours/hommes de développement des bases informatiques

20

demandes d'évolution

51

tickets ouverts

1 868

tests m@rel sur 18 sprints / 3 versions

Les projets de l'inter-régime

- Actualisation de la norme PASRAU 2025 (prélèvement à la source)
- Mise en œuvre de la version n°25 du simulateur de retraite en ligne
- Poursuite de la fiabilisation des données et des reconstitutions des carrières dans le cadre de la migration vers le RGCU (répertoire de gestion des carrières unique)
- Actions de fiabilisation de l'EIRR (échange inter régime de retraite)

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA RELATION AVEC LES ASSURÉS GRÂCE À LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS ISSUES DES ENQUÊTES DE SATISFACTION

01 LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS ISSUES DE L' ANALYSE DES RÉSULTATS DES DEUX ENQUÊTES DE SATISFACTION

Deux enquêtes de satisfaction ciblant deux publics, les cotisants et les pensionnés, ont été réalisées en 2024 portant sur les différents canaux d'accueil ainsi que le traitement et la gestion des dossiers de pension et d'action sociale.

Le très bon taux de satisfaction global, de près de 98 %, n'a pas dispensé les équipes de la Caisse de retraites de l'analyse approfondie de ses résultats, afin de mettre en œuvre un plan d'actions pour améliorer encore la qualité de service. Ainsi des initiatives structurantes en trois temps ont été déployées à destination **des salariés de l'Opéra national de Paris** :

1

ACTION

Tenue le 23/09/2025 à l'Opéra Bastille et le 25/09 au Palais Garnier d'un « corner » à destination des salariés : l'objectif est d'apporter une information générale sur les droits à la retraite et les dispositifs existants.

Les motifs de visite ont concerné les droits acquis à l'étranger, la comptabilisation des enfants, la prise en compte du handicap, et le plus souvent, il s'est agi de faire le point sur la situation des salariés.

RÉSULTATS

67 personnes se sont présentées, avec pour suite :

- programmation de 6 rendez-vous individuels
- 6 estimations de pension à envoyer par mail
- 4 problèmes de compte retraite identifiés pour correction
- 7 personnes qui doivent recontacter la Caisse par mail concernant leurs trimestres effectués hors de France

2

ACTION

Webinaire sur le simulateur de retraite « m@rel » d'info-retraite le 2 octobre 2025.

RÉSULTATS

78 personnes se sont connectées au Webinaire. Après la démonstration, un temps a été consacré à répondre à des questions d'ordre général sur la retraite (rachat de périodes, handicap des enfants, retraite progressive...).

3

ACTION

Rendez-vous personnalisés à l'Opéra Bastille et au Palais Garnier.

RÉSULTATS

16 personnes ont été reçues en entretien individuel afin de répondre à leurs questions sur leurs droits à la retraite / estimation de pensions.



Corner Bastille (23/09/2025)



Corner Garnier (25/09/2025)

Pour les pensionnés, le plan d'actions s'est articulé autour de deux axes :

- le renforcement de la communication, avec le déploiement de campagnes ciblées, notamment par e-mailing. Celles-ci ont porté sur des thématiques telles que les prestations d'action sociale ou encore le prélèvement à la source, contribuant à une meilleure information et appropriation des dispositifs par le public.
- un travail approfondi sur l'évolution des barèmes et des prestations de l'action sociale dont les nouvelles modalités entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

02 LES DONNÉES CHIFFRÉES DE L'ACCUEIL DES ASSURÉS

Les chiffres clefs 2025 de l'accueil téléphonique

VOLUME ANNUEL

1 280 APPELS
reçus en 2025

COMPARAISON 2024

1 244 appels +36 appels

Un niveau d'activité comparable, témoignant d'une sollicitation stable des assurés.

✓ TAUX D'EFFICACITÉ

90.5 %

des appels reçus sont traités avec succès.

👤 RÉOLUTION AU NIVEAU 1

93.1 %

des appels sont traités directement par la responsable de la relation aux assurés, sans transfert.

🕒 RAPIDITÉ DE TRAITEMENT

95.3 %

des appels reçus sont traités en moins de 10 minutes.

Principaux motifs d'appels

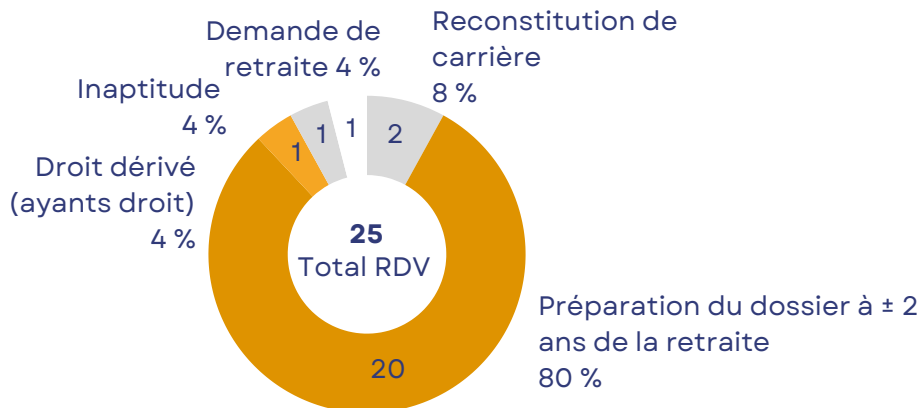
26.2 % ▲ 2024 : 23.4 %
des appels proviennent de salariés de l'Opéra préparant leur retraite.

17.1 % ▼ 2024 : 23.9 %
des appels proviennent de pensionnés pour un dossier d'action sociale.

Les chiffres clefs 2025 de l'accueil physique

La Caisse de retraites a reçu 25 assurés contre 21 assurés en 2024, indépendamment des assurés reçus dans le cadre de l'offre de rendez-vous personnalisés proposée en fin d'année. Le motif de visite concerne essentiellement la préparation du dossier de départ à la retraite.

Statistiques des rendez-vous



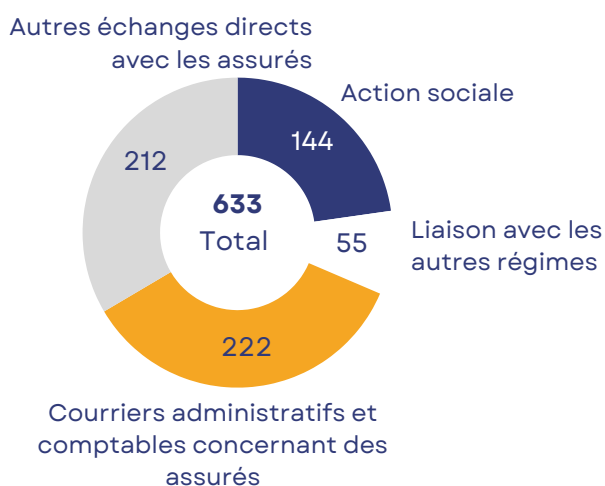
Le site institutionnel en 2025 (www.cropera.fr)

Le site a fait l'objet de nombreuses actualisations, afin de renforcer la communication de la Caisse de retraites à l'égard de son public.

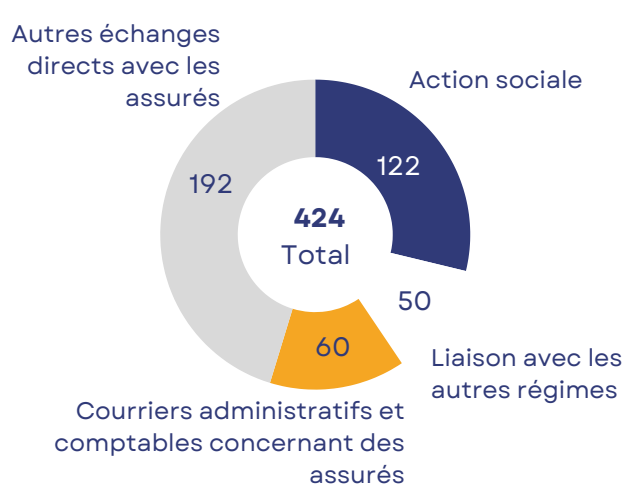
Les chiffres clefs des courriers entrants et sortants en 2025

Les courriers sortants poursuivent leur baisse en 2025 (-18.5 %), après les fortes diminutions de 2024 (-17.5 %) et 2023 (-33.8 %). Les courriers entrants restent relativement stables (+6.9 %), après une forte baisse les années précédentes.

Courriers entrants concernant la relation aux assurés



Courriers sortants concernant la relation aux assurés



Dans le même temps, les courriels échangés avec les assurés continuent d'augmenter : +6.4 % après +11.4 % en 2024 et +47 % en 2023.

3 640

courriels échangés avec les assurés via la boîte "contact" (dont 866 concernant l'action sociale).

FOCUS 2026

Un projet de réorganisation des flux courriers entrant et sortant, totalement neutre pour les destinataires, sera mené en 2026 afin de doter la Caisse de retraite d'une solution performante mixte, qui dématérialise certaines catégories de courriers sortants.

03 LES DONNÉES CHIFFRÉES DE L'ACTION SOCIALE EN 2025

Les chiffres clefs de l'action sociale

101 560 €

Montant des aides accordées

16

Nombre de refus

898 €

Montant moyen
d'aide par personne

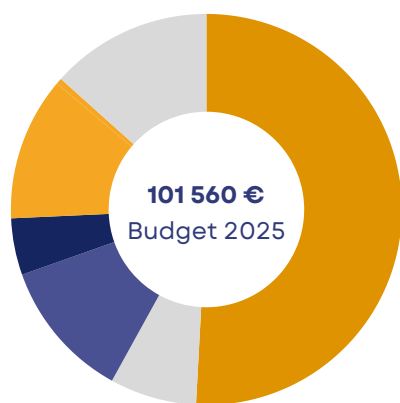
206

Nombre de demandes
accordées et réglées

113

Nombre de personnes
aidées

Pourcentage des aides accordées, par catégorie d'aide



■ Aide à la consommation d'énergie	50.6 %
	51 407 €
■ Aide à la famille d'un assuré décédé	13.4 %
	13 589 €
■ Aide au maintien à domicile	11.9 %
	12 111 €
■ Secours exceptionnel	11.6 %
	11 777 €
■ Aide aux gros travaux	7.3 %
	7 400 €
■ Aides à la santé	4.7 %
	4 781 €
■ Entrée en EHPAD	0.5 %
	500 €

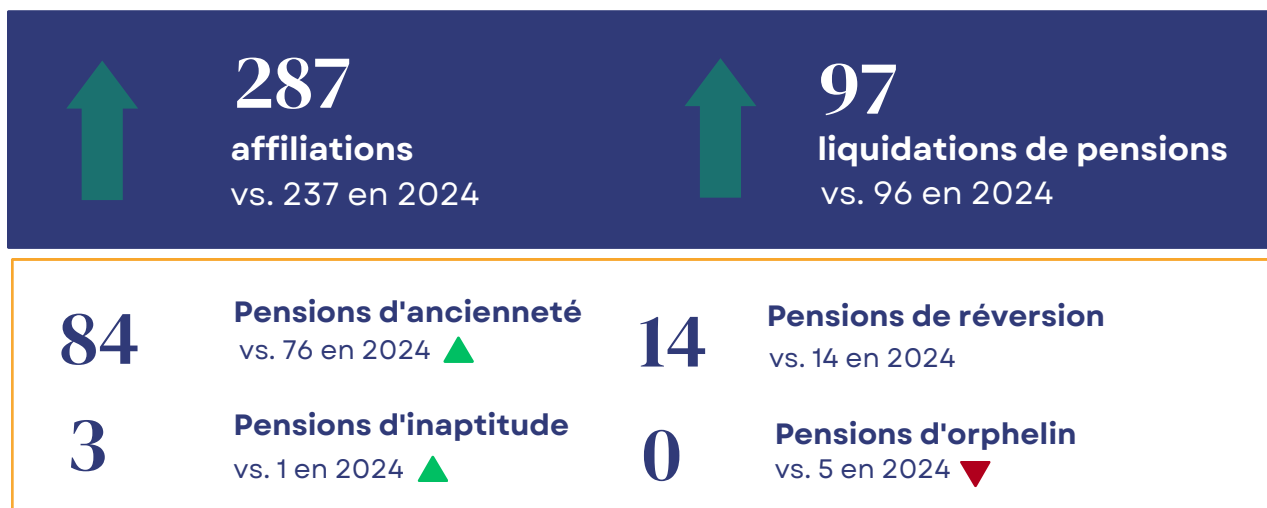
UNE REFONTE DES BARÈMES ET PRESTATIONS EN 2026

Une réflexion approfondie a été engagée en fin d'année à la faveur des verbatims contenus dans l'enquête de satisfaction sur les barèmes et les prestations de l'action sociale. Cette refonte vise à mieux prendre en compte la diversité des situations, à travers l'instauration de tranches de revenus plus adaptées, notamment pour les foyers de plus de deux personnes. Elle intègre également de manière renforcée les enjeux liés au handicap, à la santé, ainsi qu'aux besoins en matière d'habitat et de vie quotidienne, en cohérence avec les orientations des autres régimes, qu'il s'agisse des régimes spéciaux ou du régime général.

 **Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026**

LES DONNÉES STATISTIQUES DU RÉGIME SPÉCIAL EN 2025

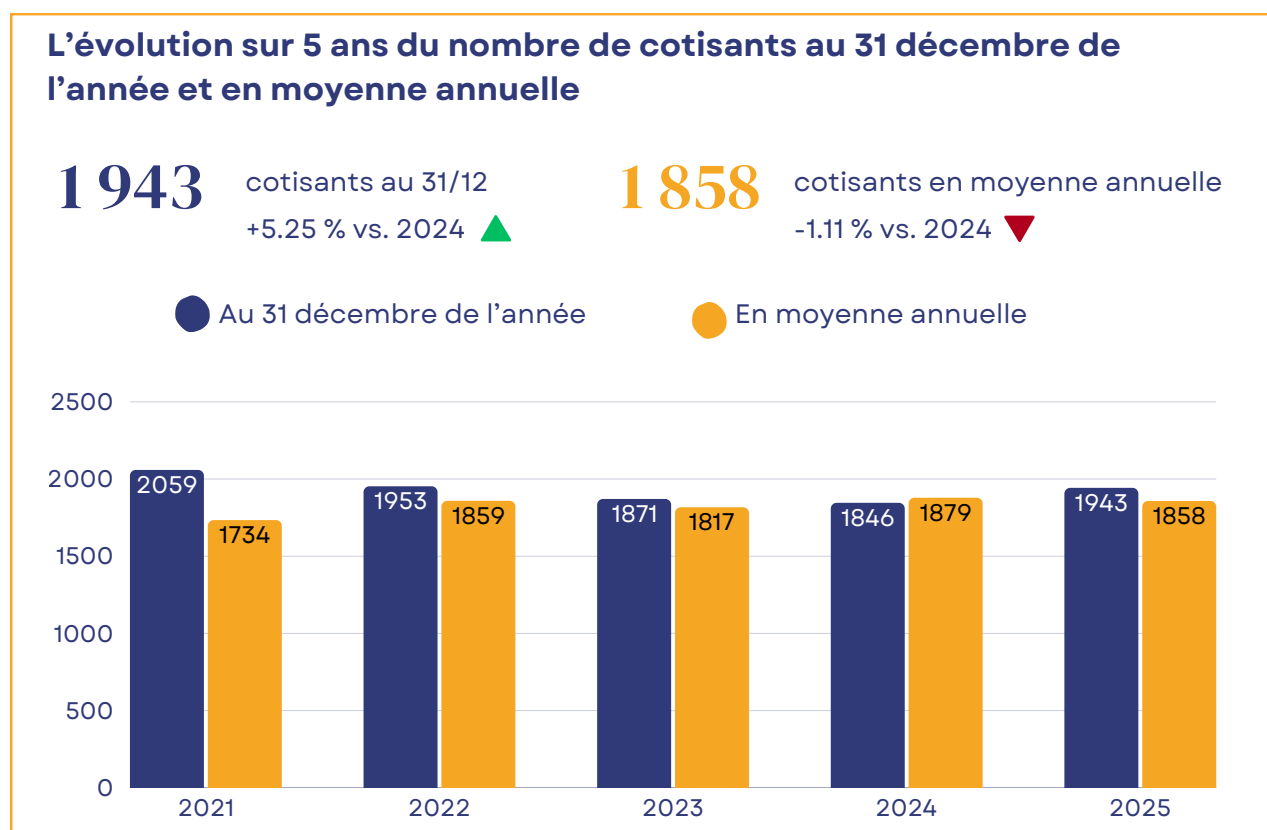
01 LES CHIFFRES CLEFS 2025 DE LA GESTION TECHNIQUE



12 demandes de remboursement de cotisations suite à des droits non ouverts dans le régime spécial.

02 LES COTISANTS DU RÉGIME

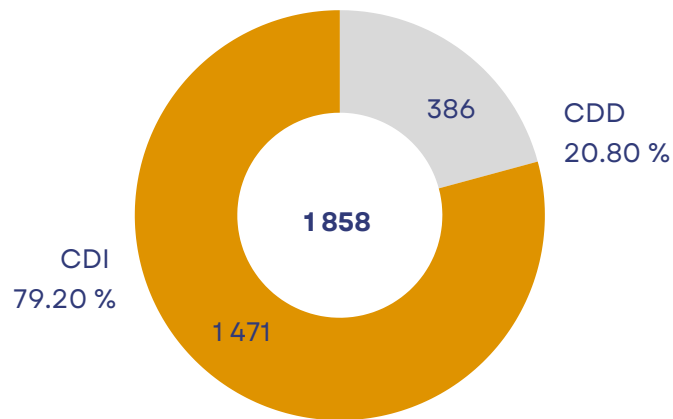
Au 31 décembre 2025, le régime compte 1 943 cotisants et 1 858 en moyenne annuelle.



La répartition des cotisants selon la nature du contrat de travail

79.20 % des cotisants sont en CDI en moyenne annuelle. Ce résultat est en progression de 1.4 point par rapport à 2024. Il est de 75.71 % au 31/12/2025.

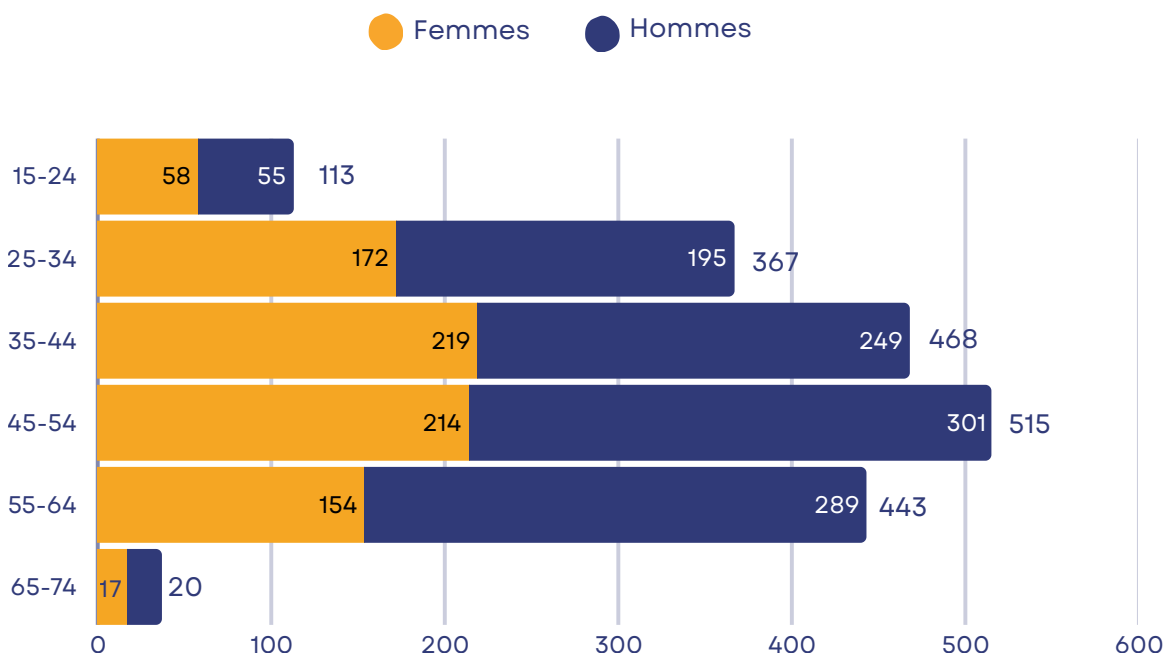
La répartition CDD/CDI en moyenne annuelle 2025



Seuls les CDD artistiques sont affiliés au régime spécial. Les autres le sont au régime général et ne sont donc pas comptabilisés ici.

La répartition des cotisants par âge et par sexe au 31 décembre 2025

1 109 cotisants sont des hommes, soit 56.9 % des assurés, stable par rapport à 2024. Les 45-54 ans restent les âges les plus représentés parmi l'ensemble des cotisants.

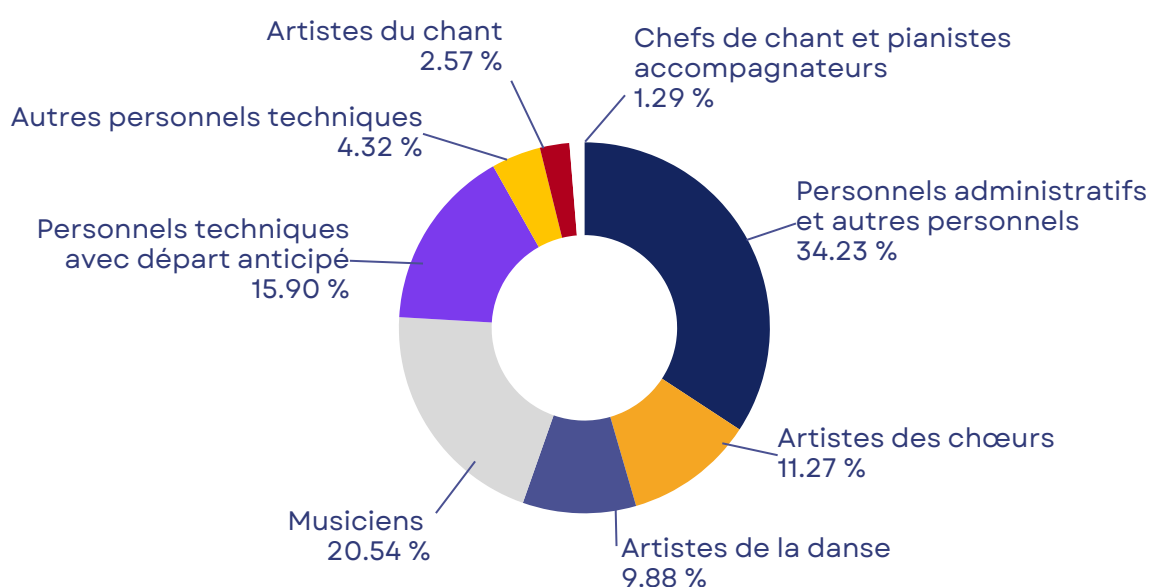


La répartition par catégorie professionnelle au 31 décembre 2025 et en moyenne annuelle

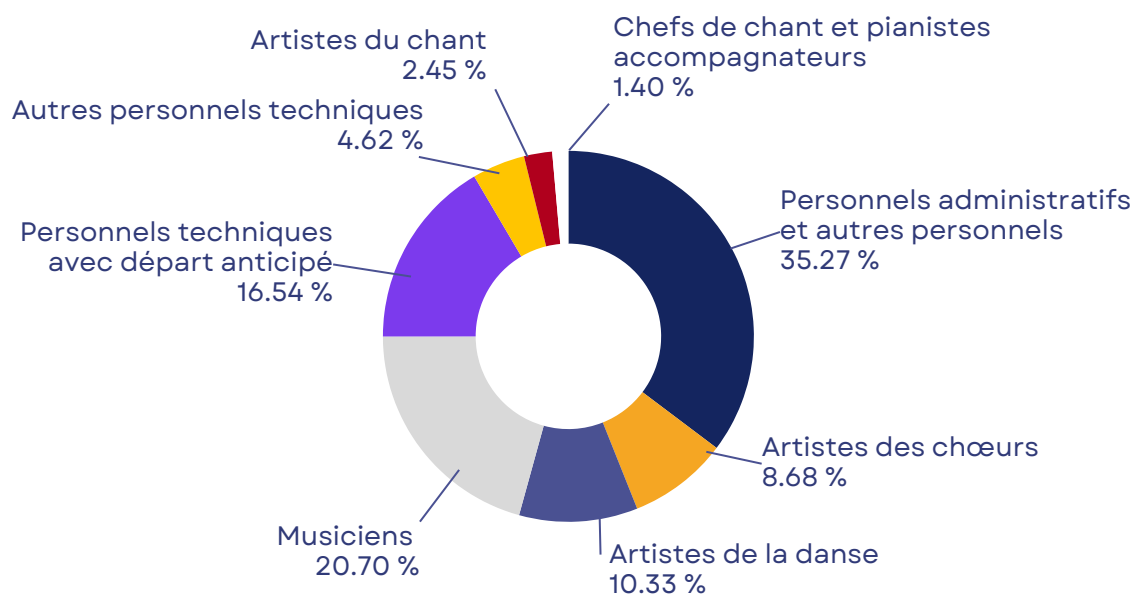
La catégorie « personnels administratifs et autres personnels » est au 31/12/2025 comme au 31/12/2024 la plus représentée avec près de 35 % des cotisants. C'est également le cas en moyenne annuelle.

Elle comprend les personnels de l'administration, du contrôle et de l'accueil, ceux de l'habillement et de la couture. Elle est suivie par celle des musiciens, qui représentent un peu plus de 20 % des cotisants puis celle des personnels techniques avec départ anticipé qui représentent environ 16 % des cotisants.

La répartition par catégorie professionnelle au 31 décembre 2025



La répartition par catégorie professionnelle en moyenne annuelle



03 LES PENSIONNÉS DU RÉGIME

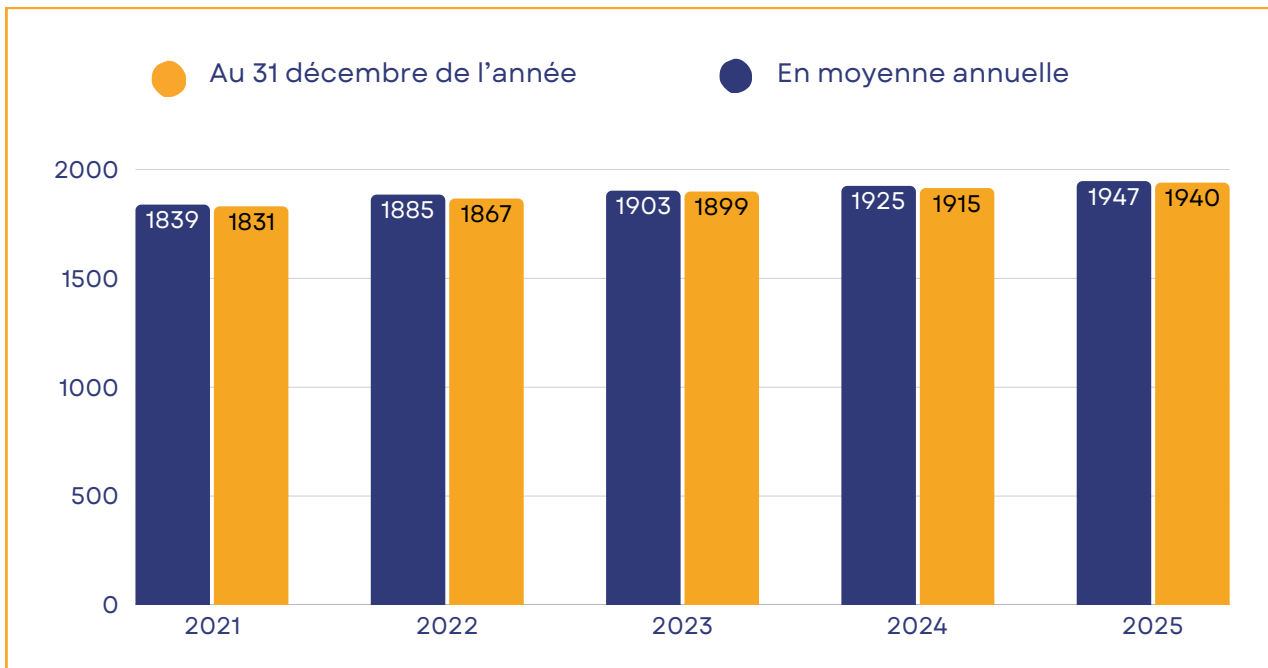
L'évolution sur 5 ans du nombre de pensionnés au 31 décembre de l'année et en moyenne annuelle

Au 31 décembre 2025, le régime compte **1 947 pensionnés**, et **1 940 en moyenne annuelle**, soit respectivement 22 et 25 personnes de plus par rapport à l'année 2024. 68 pensionnés sont décédés durant l'année 2025, contre 62 en 2024 et 63 en 2023.

Le nombre de pensions au 31 décembre 2025 est de 1989, soit 48 pensionnés titulaires de 2 pensions.

1 947 pensionnés au 31/12
+1.14 % vs.2024 ▲

1 940 pensionnés en
moyenne annuelle
+1.31 % vs. 2024 ▲



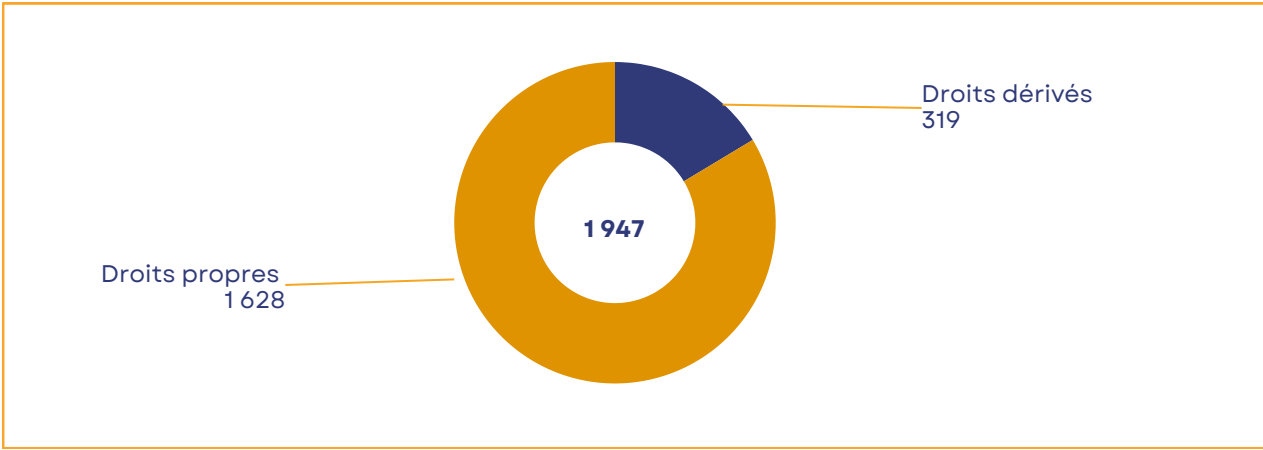
La répartition des pensionnés par nature

Pensionnés de droits propres : 83.6 % (contre 82.6 % en 2024)

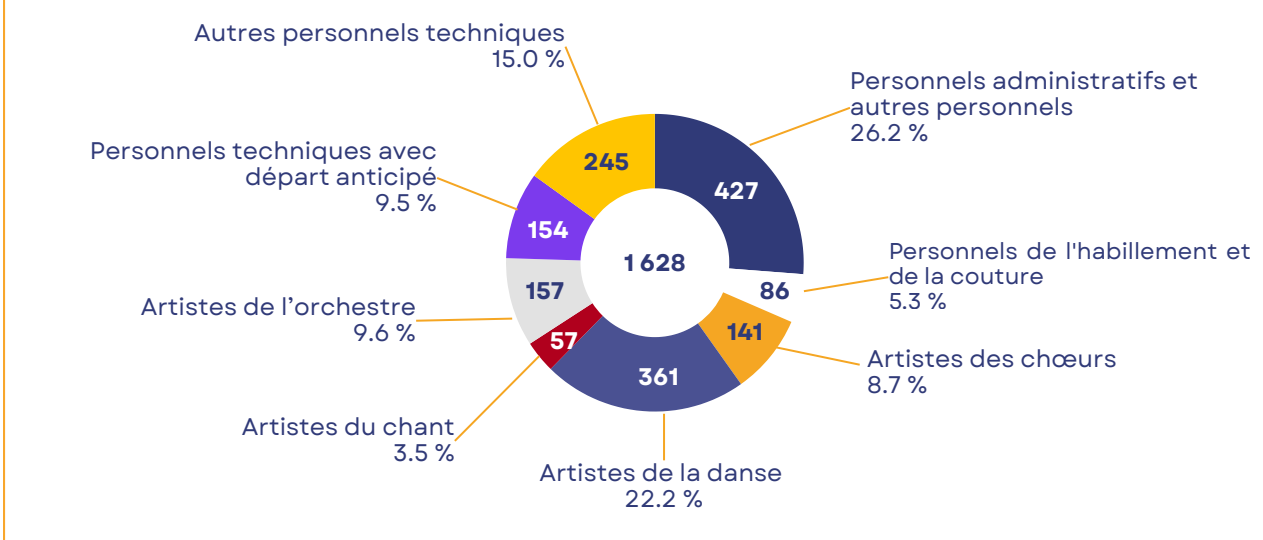
Il s'agit des pensionnés qui ont cotisé au régime spécial de l'Opéra. On distingue deux types de pension : les pensions d'ancienneté et les pensions anticipées au titre de l'invalidité.

Pensionnés de droits dérivés : 16.4 % (contre 17.3 % en 2024)

Il s'agit des personnes bénéficiant de droits étendus en raison de leur lien avec le cotisant. On distingue les pensions de réversion, versées au conjoint survivant et les pensions aux orphelins, versées aux enfants d'un assuré décédé.

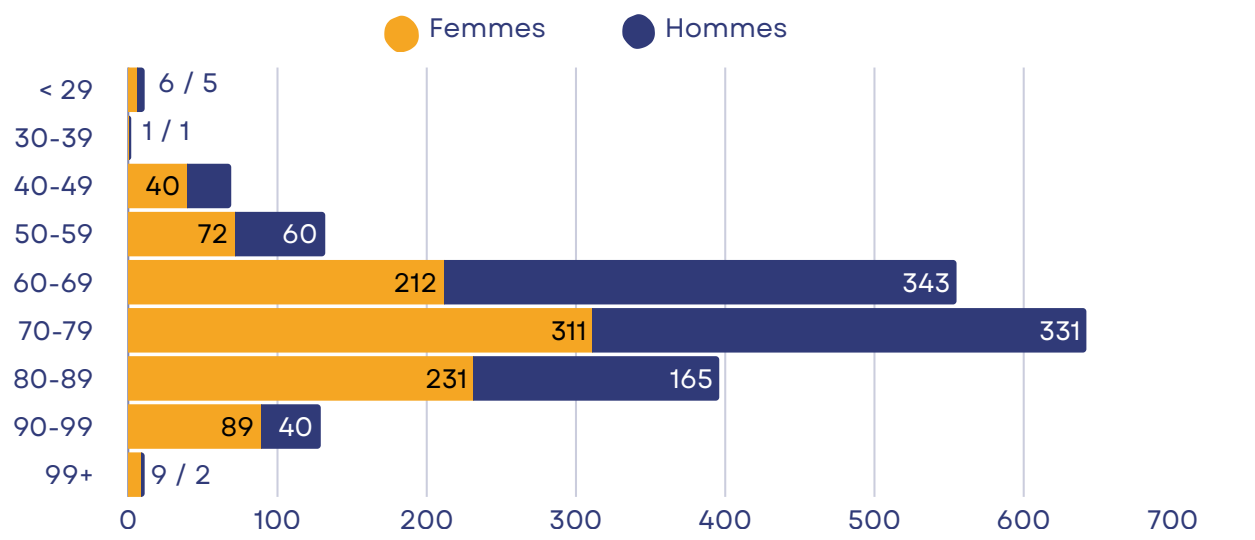


Le nombre de pensions de droits propres par catégorie professionnelle

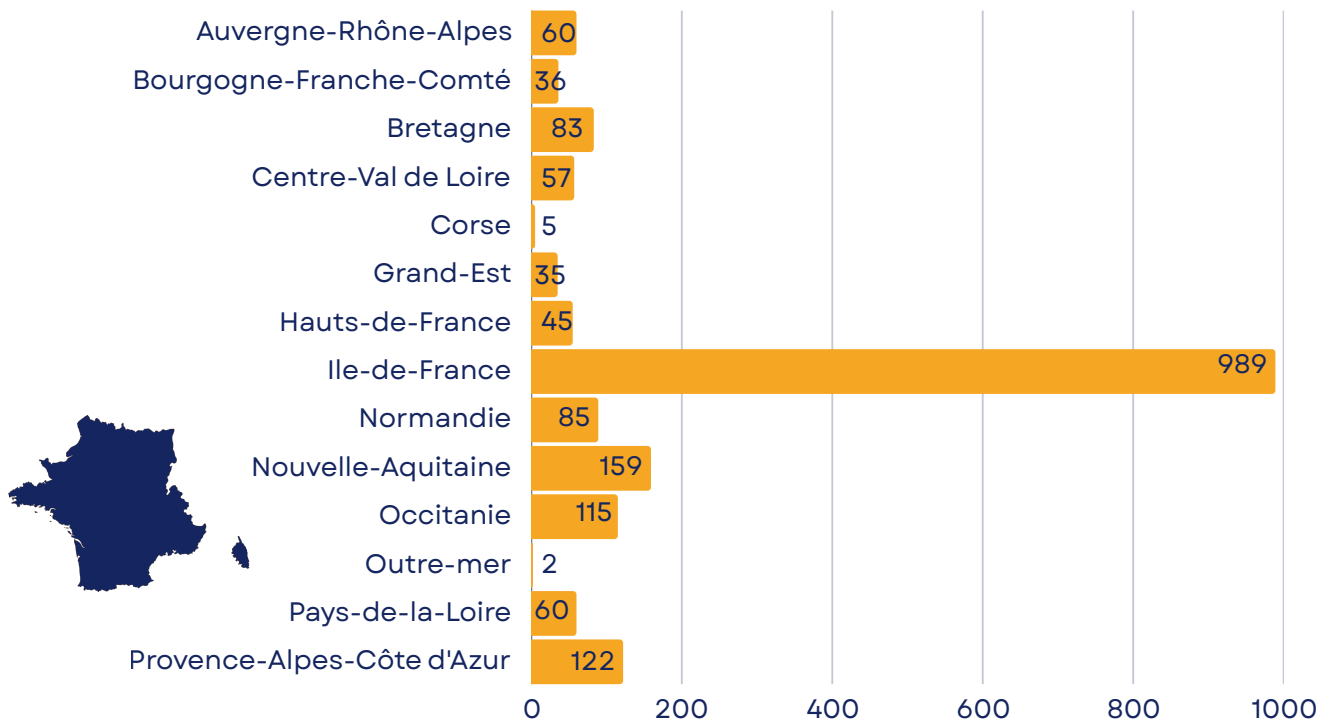


Le nombre de pensions par tranche d'âge et par sexe au 31 décembre 2025

50.13 % des pensionnés sont des hommes contre 49.87 % des femmes.



La répartition géographique des pensionnés au 31 décembre 2025



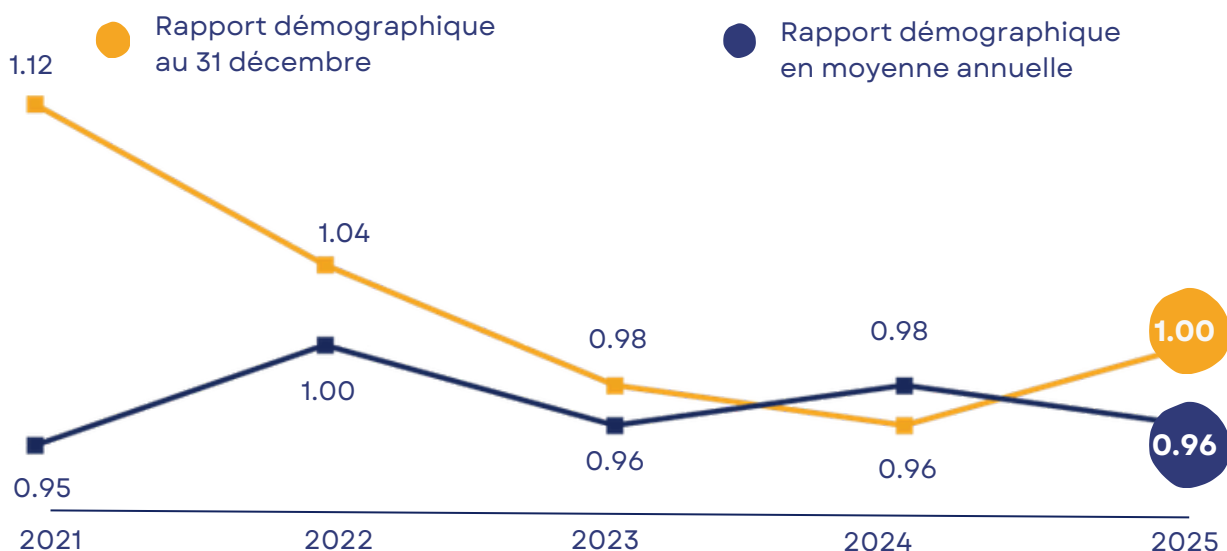
94 adresses sont à l'étranger, soit 4.8 % des pensionnés.

04 LE RAPPORT DÉMOGRAPHIQUE DU RÉGIME

L'évolution sur 5 ans du rapport démographique au 31 décembre de l'année et en moyenne annuelle

Le rapport démographique est le ratio entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités de droits directs et de droits dérivés.

Au 31 décembre 2025, il est de 1, en amélioration de 0.04 point par rapport au 31 décembre 2024. En moyenne annuelle, il est de 0.96, en baisse de 0.02 point par rapport à 2024.



LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DU RÉGIME

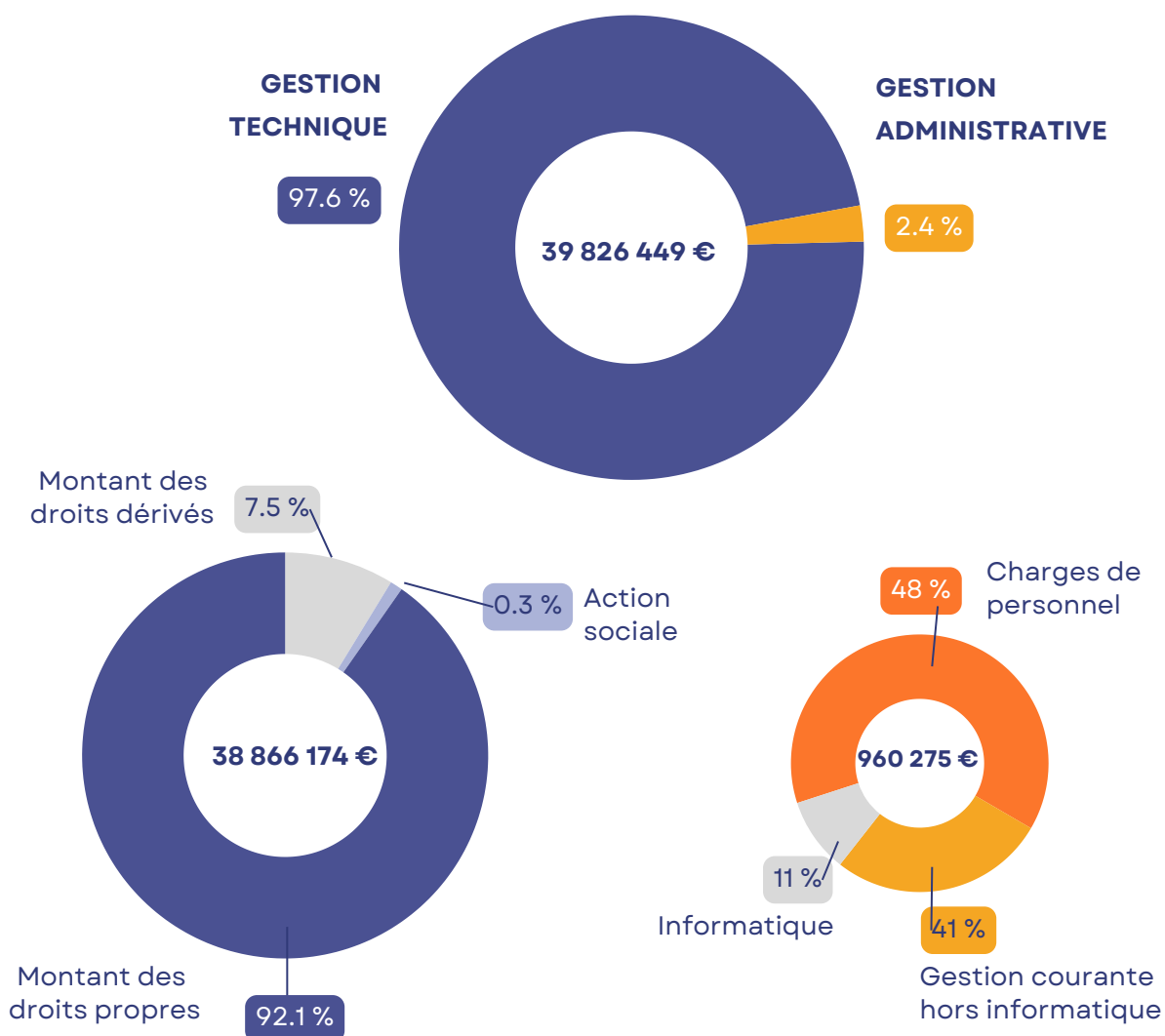
DES CHARGES DE PENSION QUI CONTINUENT LEUR PROGRESSION MAIS DE FAÇON PLUS CONTENUE TANDIS QUE 01 LA GESTION ADMINISTRATIVE RESTE MAÎTRISÉE

Le montant total des dépenses s'élève en 2025 à 39.8 M°€, soit une progression de 5.3 % par rapport à 2024.

Deux catégories de dépenses sont à distinguer :

- Les dépenses de la gestion technique, pensions et action sociale, en hausse moindre de 5.3 %
- Les dépenses de la gestion administrative, en hausse de 5.3 %

Répartition globale des dépenses en 2025



Les dépenses de pension et d'action sociale (gestion technique)

Dépenses par nature de prestations

Intitulés	2025	2024	Évolution (en %)
PENSIONS	38 735 863	36 775 724	5.3 %
Droits propres	35 789 702	33 904 054	5.6 %
Droits dérivés	2 920 924	2 845 957	2.6 %
Autres prestations*	25 236	25 714	-1.9 %
ACTION SOCIALE	101 561	105 647	-3.9 %
ADMISSION EN NON VALEUR**	28 750	-	-
TOTAL	38 866 174	36 881 372	5.4 %

*Majoration Tierce Personne, Allocation supplémentaire FSV

**Indus prescrits

Les charges de gestion technique, qui regroupent les pensions et les prestations d'action sociale versées par la CR Opéra, représentent 38.87 M€ en 2025 (97.6 % du total des charges).

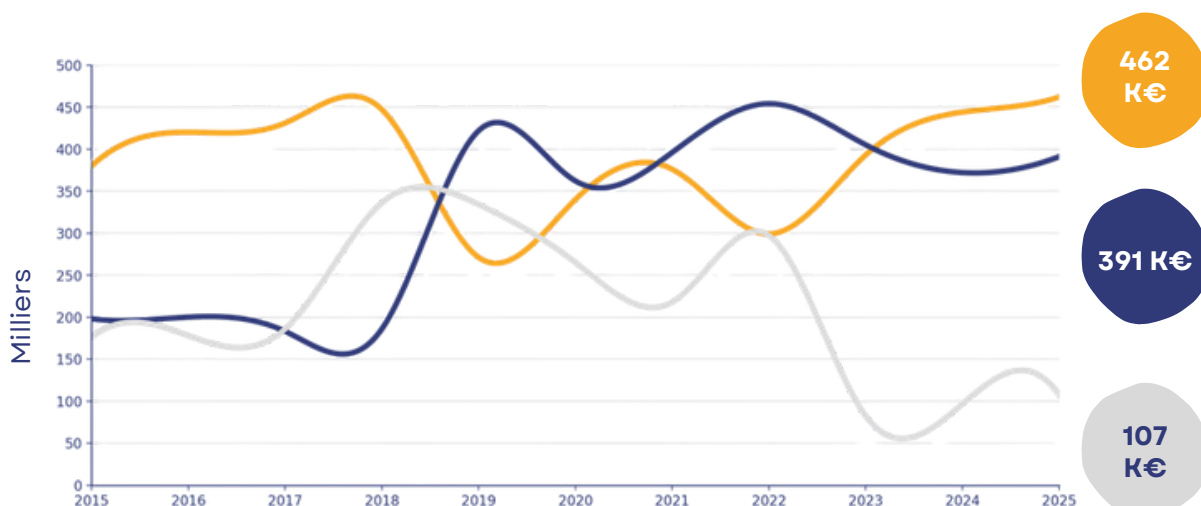
Cette hausse s'explique principalement par la revalorisation anticipée des pensions de 2.2 % au 1^{er} janvier 2025 et un montant moyen des 97 pensions liquidées en 2025 qui tend à augmenter.

Les dépenses de fonctionnement (gestion administrative)

Les charges de gestion administrative comprennent les charges de gestion courante (y compris les charges de personnel) et les charges d'investissement, soit 2.4 % des charges de la Caisse de retraites. Elles s'élèvent en 2025 à 960 275 €, soit une hausse de 5.3 % par rapport à 2024. En outre, elles respectent l'ambition budgétaire annoncée lors de l'établissement du budget initial 2025, avec un taux d'exécution de 97.7 %.

L'évolution de la part des différents postes de dépenses dans la gestion administrative

● Charges de personnel
 ● Gestion courante hors informatique
 ● Gestion liée au développement de l'informatique



Les charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de près de 4 % en 2025. Cette évolution s'explique par la mise en œuvre de la nouvelle classification agréée en 2025 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024, l'effet en année pleine du passage à temps plein de la quotité de travail de deux salariées antérieurement à 90 % à compter du 1^{er} septembre 2024, la mise en œuvre d'un CET via le mécanisme du dépôt ou de la monétisation de certains jours de congés ou RTT et une politique salariale conforme aux standards en vigueur au sein des organismes de Sécurité sociale.

Situation des effectifs en ETP au 31 décembre 2025

CATÉGORIE	CDI	CDD	CONTRATS DE QUALIFICATION	AUTRES CONTRATS AIDÉS (APPRENTIS)	TOTAL
Agent de direction*	1	0	-	-	1
Cadres	5	0	-	-	5
Employés	0	0	-	-	0
TOTAL	6	0	0	0	6

* Mise à disposition

La Caisse de retraites a un effectif de 6 agents au 31 décembre 2025 et un ETPMA équivalent.

Les dépenses de fonctionnement

Les achats, services extérieurs et autres services et autres charges externes augmentent de 6.4 % entre 2024 et 2025.

NATURE		2025	2024	ÉCART	ÉVOL.
60	Achats	5 441	3 988	1 453	36.4 %
61	Services extérieurs	115 671	113 439	2 232	2.0 %
62	Autres services extérieurs	354 049	321 646	32 403	10.1 %
63	Impôts	5 934	9 756	-3 822	-39.2 %
65	Charges de gestion courante	14 327	11 261	3 066	27.2 %
68	Dotations aux amortissements	2 947	8 313	-5 366	-64.5 %
TOTAL DÉPENSE GA HORS MASSE SALARIALE		498 368 €	468 402 €	29 966 €	6.4 %

Les dotations aux amortissements

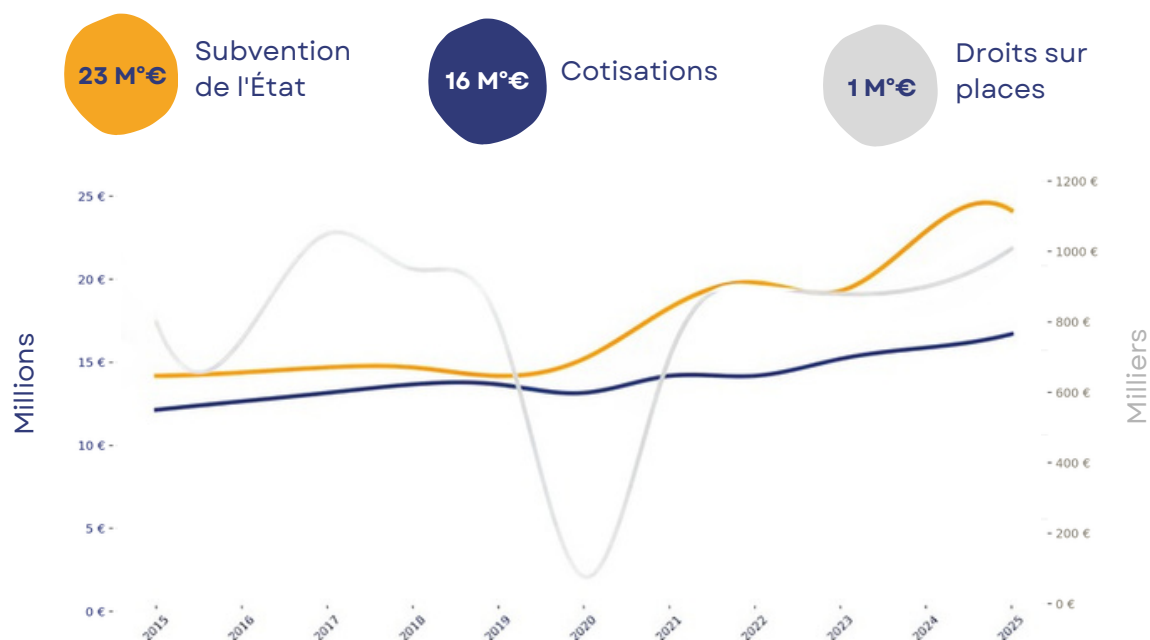
2 947 euros ont été consacrés aux dotations aux amortissements en 2025 (-64.5 % par rapport à 2024).

02 DES RESSOURCES DYNAMIQUES

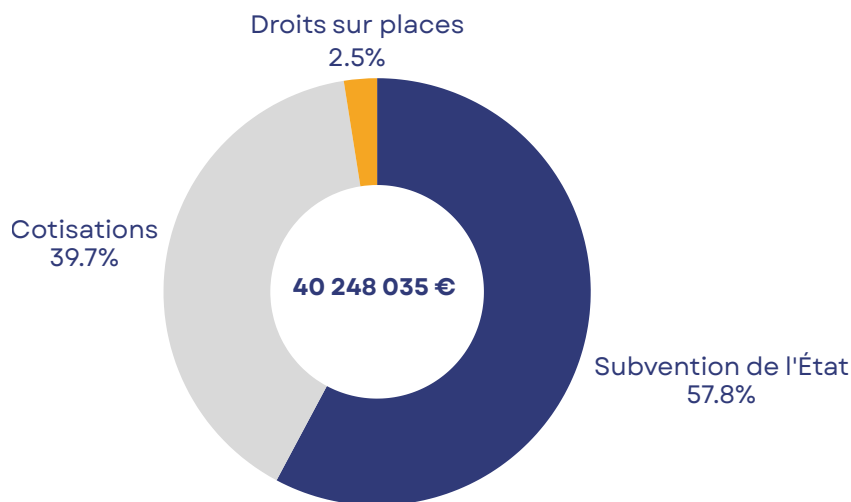
Les cotisations affectées (40 %) et la subvention d'exploitation (57.7 %) continuent de représenter l'essentiel des produits de la Caisse de retraites (98 % des produits totaux).

Les droits sur places dépassent pour la première fois depuis la période Covid la barre symbolique du 1 million d'euros.

Évolution des sources de financements depuis 2015



La répartition globale des recettes en 2025



Le niveau global des produits est en hausse significative de 5.4 % en 2025.

Les cotisations sociales

Les cotisations sociales ont représenté 15.96 M°€ en 2025 (réparties entre cotisations employeurs et cotisations salariés), soit une somme supérieure à celle comptabilisée en 2024 (+5.25 %). Cette progression s'explique par :

- un effet « assiette » (augmentation de la masse salariale des personnels de l'Opéra national de Paris) : + 3.8 %,
- un effet « taux » avec la hausse des taux de cotisations salariales conformément à la réglementation (10.83 % en 2025 contre 10.56 % en 2024),
- un rachat de cotisations pour un montant de 1 141 €.

La subvention d'exploitation

La subvention d'exploitation, instituée par l'article 5 de la loi du 14 janvier 1939, varie selon les besoins du régime et l'état de sa trésorerie afin de garantir le maintien de son équilibre financier. Elle a atteint 23.252 M°€ en 2025, soit une progression de 5.62 % par rapport à 2024 à périmètre constant (dotation initiale et dotation exceptionnelle).

Les droits sur places

Les droits sur places correspondent à la perception d'un droit sur les places occupées à l'Opéra national de Paris. Leur montant est égal à 1.271 % des produits de billetterie conformément à l'arrêté du 28 novembre 2005 portant fixation du taux de droit spécial sur places de la caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris, ce qui représente un montant de 1 007 K€ en 2025, soit une augmentation de 10.8 %. Cette évolution s'explique par le succès de l'offre artistique de l'Opéra national de Paris. Elle permet à la CR Opéra de disposer du plus haut niveau de droits sur places depuis 2017.

03 UN REDRESSEMENT DES COMPTES QUI SE POURSUIT

La progression des ressources propres, les cotisations sociales (+5.2 %) et les droits sur places (+10.8 %), ainsi que la progression du soutien public (+5.6 %) et la vigilance sur les charges de gestion administrative sont autant de facteurs qui participent à l'assainissement de la structure financière de la Caisse de retraites, même si les facteurs de fragilité budgétaire persistent.

04 SITUATION PATRIMONIALE ET COMPTE DE RÉSULTATS

Situation patrimoniale au 31 décembre 2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements, dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	130 667	130 667	0	—
Immobilisations corporelles	64 372	54 324	10 048	12 149
Immobilisations financières (26, 27)	0	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	195 039	184 992	10 048	12 149
ACTIF CIRCULANT				
Créances d'exploitation	99 854	—	99 854	1 439 574
Fournisseurs, intermédiaires sociaux (4011, 4091, 4096 à 4098)	3 708	—	3 708	—
Créances liées aux services de prestation (4092 à 4095)	2 786	—	2 786	24 945
Clients gestion courante (411 sauf 4119, 4131)	—	—	—	—
Créances sur cotisants et comptes rattachés (4134, 414 à 418)	40 770	—	40 770	1 371 275
Organismes et autres régimes de sécurité sociale*** (45X)	405	—	405	202
Débiteurs divers (46X)	52 186	—	52 186	43 151
Comptes transitoires et d'attente (47X)	—	—	0	0
Charges constatées d'avance (486)	1 420	—	1 420	776
Trésorerie active	5 162 784	0	5 162 784	3 390 334
Disponibilités (51)	5 162 784	—	5 162 784	3 390 334
Valeurs mobilières de placement (50)	—	—	0	—
Autres (52, 53, 54)	—	—	0	—
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 264 059	0	5 264 059	4 830 684
TOTAL ACTIF	5 459 098	184 992	5 274 107	4 842 833

PASSIF	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Net		Net	
FONDS PROPRES				
Réserves (106)	4 045 751		3 741 274	
Résultat de l'exercice (12)	421 587		304 476	
TOTAL FONDS PROPRES	4 467 337		4 045 751	
PROVISIONS				
Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion courante) (151)	5 000		5 000	
Provisions pour risques et provisions pour charges (gestion technique) (152)	23 234		23 234	
Autres provisions pour risques et charges (158)	—		3 030	
TOTAL PROVISIONS	28 234		31 264	
DETTES FINANCIÈRES				
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	—		—	
DETTES NON FINANCIÈRES				
Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés (401, 403, 4081)	91 697		83 326	
Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (404, 405, 4084)	846		—	
Prestataires : versements directs aux assurés et allocataires (406, 4068)	71 647		95 774	
Prestataires : versements à des tiers (407, 4087)	615		594	
Personnel et comptes rattachés (42X)	34 278		24 639	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X)	29 865		37 894	
Entités publiques (44X)	283 142		265 034	
Organismes et autres régimes de sécurité sociale*** (45)	263 794		255 350	
Créditeurs divers (46X)	2 653		3 208	
Comptes transitoires ou d'attente (47X)	—		—	
Instruments financiers (52X)****	—		—	
Produits constatés d'avance (487)	—		—	
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES	778 536		765 818	
TOTAL PASSIF	5 274 107		4 842 833	

Compte de résultat agrégé (en €) au 31 décembre 2025

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE			
Cotisations, impôts et produits affectés (756)	15 958 457	15 162 954	795 503
<i>Cotisations sociales (7561)</i>	15 958 457	15 162 954	795 503
Produits techniques (757, 758)	1 033 896	917 766	116 130
<i>Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571)</i>	8 985	8 792	193
<i>Contributions publiques (7572)</i>	1 007 172	908 564	98 608
<i>Contributions spécifiques (7574)</i>	—	—	—
<i>Divers produits techniques (758)</i>	17 739	410	17 328
Reprises sur provisions et sur dépréciations (781X)	—	—	—
TOTAL PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (I)	16 992 353	16 080 721	911 632
PRODUITS DE GESTION COURANTE			
Subventions d'exploitation (74)	23 252 163	22 014 990	1 237 173
Divers produits de gestion courante (751 à 755, sauf 754 et 75585)	489	2 498	- 2 009
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions liées aux produits de gestion courante (781X sauf 7814/7817, 791)	3 030	—	3 030
TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE (II)	23 255 682	22 017 488	1 238 194
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	—	—	—
TOTAL PRODUITS (A = I + II + III)	40 248 035	38 098 209	2 149 826
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DÉFICITAIRE (B - A)	—	—	—
TOTAL GÉNÉRAL	40 248 035	38 098 209	2 149 826

CHARGES	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE			
Prestations sociales (656)	38 837 423	36 881 372	1 956 051
<i>Prestations légales (6561)</i>	38 735 863	36 775 724	1 960 138
<i>Prestations d'action sociale (6562)</i>	101 561	105 647	- 4 086
Dotations aux provisions, dépréciations pour charges de gestion technique (6814 et 6817)	—	—	—
TOTAL CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (IV)	38 837 423	36 881 372	1 956 051
CHARGES DE GESTION COURANTE			
Achats et autres charges externes (60, 61, 62)	475 160	439 072	36 088
Impôts et taxes (63)	40 010	43 111	- 3 101
Charges de personnel (64)	427 830	410 604	17 226
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses (641 à 644)</i>	297 914	292 822	5 091
<i>Charges sociales (645 à 648)</i>	129 917	117 782	12 135
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (65585)	—	—	—
Autres charges de gestion courante (651 à 655 sauf 65585)	14 327	11 261	3 066
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions liées aux charges de gestion courante (681 sauf 6814 et 6817)	2 947	8 313	- 5 366
TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE (V)	960 275	912 361	47 914
TOTAL CHARGES (B = IV + V)	39 797 698	37 793 733	2 003 965
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE EXCÉDENTAIRE (A - B)	421 587	304 476	117 111
TOTAL GÉNÉRAL	40 219 285	38 098 209	2 121 076

Conception : Caisse de retraites des personnels
de l'Opéra national de Paris
Directrice de la publication : Christelle Nicolas
Réalisation : Laura Briguet-Lamarre
Copyright des éléments graphiques : Canva

Mai 2026



CONTACT :

Caisse de retraites des personnels
de l'Opéra national de Paris
20 rue de Bucarest - 75008 PARIS
www.cropera.fr



01 47 42 72 08



contact@cropera.fr

